VENTES A L'ENCAN

Stoudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

In Re Liquidation de la Hirsch-Levy Realty Company. No 95 308. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Cottages simples et doubles de choix et de valeur et bien loués a de bons locataires.

A L'ENCAN, JEUDI LE 29 FEVRIER 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Cottage Double, 2729-31 rue Delachaise.

Cottage Double Moderne, 4536-38 rue Laurel, coin de la rue Cadix.

Cottage Double Moderne, 4532-34 rue Laurel.

Cottage Double Moderne, 4528-30 rue Laurel.

Cottage Simple, 3632 rue Clara.

Maison à appartements, 861-63 rue Spruce.

Cottage Double, 2809-11 avenue Londres.

Cottage Double, 2805-07 avenue Londres.

Cottage Double, 2801-03 avenue Londres, encoignure Diels.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 26 janvier 1912, par l'Hon T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, seront vendues à l'enchère publique, savoir:

1. Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, borné par les rues Delachaise Clara, Magnolia et l'avenue Louisiana ledit lot étant désigné par la lettre BI, sur un devis dressé par D. E. Seghers et fils, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, le 5 juin 1910, d'après le devis ledit lot mesure 30 pieds, 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds en largeur égale le fond sur cent vingt et un pieds neuf pouces sur la ligne de côté du lot A et cent vingt six pieds neuf pouces sur le côté du lot C1. Les améliorations comprenant un cottage double ayant 5 chambres, chambres à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout le chaque côté, un rez est loué $14.50 par mois et l'autre côté est vacant et est connu par les numéros municipaux 2129-31 rue Delachaise.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage dressé par H. C. Brown, député-voyer de ville, daté du 16 août 1910 et annexé à un acte de E. L. Weil, notaire, le 17 août 1910, lequel dit lot mesure 40 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété est connue par les Nos municipaux 4532-34 rue Laurel, comprenant un cottage double ayant 4 chambres, chambre à bain, connexion d'eau et d'égout de chaque côté.

4. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 144, borné par les rues Laurel, Annonciation, Jena et Cadiz, désigné par la lettre C sur un devis de H. C. Brown, député voyer de ville, en date du 16 août 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 17 août 1910, lequel dit lot mesure d'après ledit devis trente pieds trois pouces de face à la rue Laurel sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et trente pieds trois pouces dans le fond. La propriété est connue par les numéros municipaux 4528-30 rue Laurel et comprend un cottage double ayant 4 chambres, chambres à bain connexions d'eau et d'égout, gaz etc., de chaque côté et loué $27.50 par mois.

5. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent ou de que que façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3532 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

6. Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 261, désignés par les Nos 25 et 26 sur un nouveau plan et par le No 100 B, sur le vieux plan, borné par les rues Monroe, Léonidas, Spruce (autrefois Huitième) et Cohn, sur le plan de subdivision dudit ilet dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896 annexé à un acte de dépôt pardevant Fred Deibel, notaire le 12 novembre 1896, d'après lequel plan lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Spruce sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 26 s'étendant à une distance de soixante-douze pieds de l'encoignure des rues Spruce et Léonidas. La propriété est connue par le No municipal 3618 rue Spruce et comprenant une maison rapportant $18 par mois.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de que que façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 633, borné par les rues Clara, Magnolia, Delachaise et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre D sur un devis dressé par Geo. De Armas, voyer daté du 10 décembre 1909 et annexé à un acte passé pardevant E. L. Weil, notaire, le 16 décembre 1909 et mesurant, d'après ledit devis, commençant à une distance de quatre vingt sept pieds, huit pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Clara et Delachaise, dix-sept pieds, quatre lignes de face à la rue Clara dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante seize pieds, trois pouces sept lignes sur le côté le plus près de la rue Delachaise et soixante-quatorze pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur le côté le plus près de l'avenue Louisiana et est composé des lots originaux à l'arrière Nos 26, 27 et 28. Les améliorations sont connues par le No municipal 3532 rue Clara et comprennent un cottage simple ayant 4 chambres et eau de ville. Loué $12 par mois.

9. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 1580, borné par l'avenue Londres, les rues Duels, Industrie et Havane, désigné par la lettre C sur un devis dressé par H. C. Brown député voyer de ville, de la date du 9 mai 1910, annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du 9 mai 1910, et mesurant d'après ledit arpentage commençant à un point cinquante-cinq pieds cinq pouces et une ligne de face du coin de l'avenue de Londres et de la rue Duels, trente deux pieds six pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Le propriété est connue par les Nos municipaux 2809-11 avenue de Londres, et comprend un cottage double ayant 3 chambres par côté et loué $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au sous et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99.115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.

Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.

Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.

2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 29 février 1912 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 17 janvier 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1.—Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné partie No 3, sur un plan de St Joseph, maintenant Ilet désigné par le No 109, sur un nouveau plan, lequel Ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, arpenteur, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas et cent trente-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3811-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'Ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden notaire en cette ville, le 24 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond de lots 16, 17 18 et 19, et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'Ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp Magazine, Peniston et Général Taylor d'après un certain plan par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres chaque maison.

Conditions—Un quart on plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an, jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats necessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiennent à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95.010 et 90.480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Baudin, Grayoso et Sud Salcedo, ledit lot est désigné par le No Deux, sur un plan dressé par George de Armas, voyer, daté du 22 décembre 1902 et annexé à un acte de Robert Legier, notaire, daté du 2 février 1903, d'après lequel plan ledit lot commence à une distance de trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Grayoso, et mesurant trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de face à l'avenue Tulane sur cent dix-sept pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Grayoso et le divisant du lot No un, sur ledit devis, cent vingt trois pieds, huit pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No trois sur ledit devis, et trente-cinq pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Une moitié on plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an; la portion du crédit de ladite vente devant être cémoutrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur.
508 rue Perdido.

H. W. Robinson, avocat pour l'administratrice.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 15

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHEVAL, WAGON ET ETC.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MERCREDI, le 14 février 1912, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 janvier 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Richmond Jones, No 99 136, sur les lieux No 518 avenue Slidell (Alger), un cheval, charrettes, wagon et harnais, un lot de sable et etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

Dart, Kernan & Dart, avocats.
3 fév 3 4 11 14

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John C. Wickliffe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,431 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par James P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNILL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
3 fév—3 7 12

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

taire, de la date du 9 mai 1910, et formant l'encoignure de l'avenue Londres et de la rue Duels, et mesurant d'après cela vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à l'avenue Londres sur une profondeur et façade à la rue Duels de cent dix pieds entre lignes parallèles, la propriété est connue par les Nos municipaux 2807-09 avenue Londres et consistant d'un cottage double ayant 3 chambres de côté $14 par mois.

Conditions—Comptant, les taxes de ville et d'Etat de 1912 devant être assumées par les acquéreurs au sous et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Scott E. Beer notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Edgar M. Cahn, avocat.
28 jan—28—fév—4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Héritiers de John T. Heim vs Mme Marie Kerth, veuve de Christoph Lorch.

No 99.115—Cour Civile de District, Division E.

3811-13 Rue Tchoupitoulas,

Entre les rues Peniston et Général Taylor.

Cottage Double.

716 Rue Peniston,

Entre Laurel et Constance.

Cottage Simple.

3818-3822 Rue Camp,

Entre Peniston et Général Taylor.

2 Cottages Simples.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 94, lequel est borné par les rues Dauphine, Douane Bourgogne et Canal ledit lot étant celui à côté de l'encoignure des rues Dauphine et Douane, et mesurant vingt six pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, ayant une allée ouvrant à la rue Douane et en commun audit lot et autres lots, s'étendant la dessus de ladite allée étant incluse dans la susdite profondeur, et la résidence sur ledit lot étant désigné par le No 21 rue Dauphine (vieux numéro). Les améliorations comprenant un magasin et résidence simple à trois étages contenant un grand magasin et arcade dans le fond; la cour est pavée, etc., les étages supérieurs contenant grands vestibules, environ 16 chambres, 2 chambres à bain gaz, électricité, plombage sanitaire escalier devant et derrière, galerie devant et derrière, etc.

Conditions — Comptant ou une moitié ou plus comptant et la balance en un et deux ou un, deux et trois ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept (7 0/0) pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque et lien de vendeur, la clause de non aliénation, le transfert de la police d'assurance et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurités d'un acte authentique d'hypothèque, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1912 et tous les frais de l'acte de vente, incluant tous certificats, l'exécuteur devant avoir le droit de réduire les billets à leur valeur réelle. L'acte de vente pardevant Chas A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.

21 jan—21 28—fév 4 11 18 25 29

VENTES A D'ENCAN.

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RESIDENCE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE DE VALEUR.

541 Rue Patterson, Algier.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 16me jour de janvier 1912, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borne par les rues Patterson, Delarande Verret et Olivier; ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville comme un No 1 du livre de plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot figure aussi sur un devis privé, annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29me jour de mai 1891 et étant une vente par F. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte d'achat ci-après mentionné, auquel par Sylvester Conlon, par achat de la Eureka Homestead Society, le 10 avril 1901 par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage, contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans, à l'option de l'acquéreur; ledit crédit devant être représenté par billets de l'acquéreur payables à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et assurer au frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant payer tous les taxes sur la dite propriété pour l'année 1911 et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère, l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et la balance au paiement après la confirmation de cela par acte pardevant C. M. Eustis notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur

Louis Henry Burns avocat pour l'administratrice.
28 jan—28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Emplacements de Commerce et de Résidence de Valeur.

Nos 3005-3007 Avenue Tulane, près du coin de la Rue Gayoso.

Les Améliorations Consistent d'une Résidence ayant Six Chambres Grand Magasin Entrée et Grand Entrepôt. Maintenant Occupé comme Magasin de Fourrage et Bretelle.

Succession de R. V. Glass Sr

No 94,584—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 808 rue Perdido — JEUDI, le 15 février 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1912, signé par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 109, sur un nouveau plan, lequel Ilet est borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation) Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No 13, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, arpenteur, mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas et cent trente-quatre pieds de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 14 et cent trente pieds un pouce une ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 12. Les améliorations sont connues par les Nos municipaux 3411-13 rue Tchoupitoulas, comprenant un cottage double, 4 chambres, hangar etc. de chaque côté.

2.—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Peniston, Laurel, Général Taylor et Constance, désigné par le No 20 dans l'Ilet No 7 (maintenant 167) sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant Hugh Madden notaire en cette ville, le 24 janvier 1866, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Peniston, sur cent quinze pieds, dix pouces sur la ligne le divisant du fond de lots 16, 17 18 et 19 et cent quinze pieds, sept pouces et trois lignes, sur la ligne le divisant du lot 21. Les améliorations sont connues par le No municipal 716 rue Peniston et consistant d'un cottage simple ayant vestibule, 4 chambres hangar, etc.

3.—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par les Nos 4, 5 et 6 de l'Ilet No 11, lequel est borné par les rues Camp Magazine, Peniston et Général Taylor d'après un certain plan par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 8 septembre 1864, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Camp sur cent vingt pieds de profondeur, le tout en mesure américaine, et trente-deux pieds deux pouces six lignes dans le fond. Les améliorations comprenant deux cottages simples connus par les Nos municipaux 3818-3822 rue du Camp, contenant six chambres chaque maison.

Conditions—Un quart on plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un, deux et trois ans, garantie par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité avec huit pour cent d'intérêt par an, jusqu'au paiement sur les paiements différés, l'intérêt payable annuellement jusqu'à paiement. L'acquéreur devant payer pour tous les certificats nécessaires et de payer pour toutes les taxes de 1911. Les loyers n'appartiennent à l'acquéreur qu'à partir de la date du passage de l'acte de vente. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Conrad G. Collins, notaire aux frais des acquéreurs.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.

Fred C. Marx, avocat pour le défendeur.
Conrad G. Collins, avocat pour les demandeurs.
Bernard C. Shields, avocat.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James H. Maloney et epouse.

Nos 95.010 et 90.480 (consolidée)—Cour Civile de District, Division D.

La Propriété Commerciale de Valeur

137-39 RUE DAUPHINE,

Entre Canal et Iberville.

Magasin et Résidence en Briques à 3 Etages,

Vis-à-vis de D. H. Holmes Co., Ltd., à proximité de la Maison Blanche et du Théâtre Greenwall.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 29 février 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 17 janvier 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Baudin, Grayoso et Sud Salcedo, ledit lot est désigné par le No Deux, sur un plan dressé par George de Armas, voyer, daté du 22 décembre 1902 et annexé à un acte de Robert Legier, notaire, daté du 2 février 1903, d'après lequel plan ledit lot commence à une distance de trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Grayoso, et mesurant trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de face à l'avenue Tulane sur cent dix-sept pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Grayoso et le divisant du lot No un, sur ledit devis, cent vingt trois pieds, huit pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No trois sur ledit devis, et trente-cinq pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Une moitié on plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an; la portion du crédit de ladite vente devant être cémoutrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets; et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur.
508 rue Perdido.

H. W. Robinson, avocat pour l'administratrice.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joseph L. Bourdette vs Margaret Hoffman et als.

No 97,728—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 5 mars 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre public, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1912 et signé le 24 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Onze lots de terre dans le Sixième District de cette ville désignés par les Nos 12 à 22, les deux inclusivement dans l'Ilet borné par les rues Camp, Octavia, Joseph et Magazine et mesurant comme suit:

Le lot 12—30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 22—30 pieds de face à la rue Joseph, sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et les lots 13 à 21 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2. Une portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 10, borné par les rues Magasins, Constance, Octavia et Joseph, sur un plan dressé par B. Buisson & W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, comprenant le tout dédit ilet, lequel est composé de 22 lots, désignés par les Nos 1 à 22 les deux inclusivement, à l'exception de deux lots de terre formant l'encoignure des rues Octavia et Magasins, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, sur laquelle terre la ville de la Nouvelle-Orléans a construit un marché public nommé le Ewing Market.

Les lots sont vendus séparément et sont plus complètement décrits comme lots 3 à 9, les deux inclusivement, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Joseph sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 12 à 16, inclusivement, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, les lots 17 à 20, les deux inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 21 à 22 sont contigus au Marché Ewing dans le fond) mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Octavia sur 135 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un devis par W. P. Kaiser, architecte, daté le 1er février 1912. Une excellente occasion pour acquérir de bons terrains pour bâtir pour emplacement de commerce et résidence.

3. Une autre portion de terre dans ledit Sixième District, dans l'Ilet borné par l'avenue Nashville, les rues Magazine, Arabela et Constance, étant composé des lots 1, 2, 3, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20, dans l'Ilet No 25, sur un plan par D. M. Boisman, député voyer de ville, le 13 septembre 1901, annexé à un acte passé pardevant A. H. Browne, notaire, le 20 janvier 1902 et mesurant, à savoir:

Le lot No 1 formant le coin de l'avenue Nashville et la rue Constance, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Constance. Les lots 2 et 3 sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Nashville sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 sont contigus et le lot 6 ayant 29 pieds 6 pouces de face à l'avenue Nashville. Le lot 7 ayant 30 pieds de face à l'avenue Nashville, et les deux ayant une profondeur de